



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E141276

VALABLE JUSQU'AU 25/04/2026

ÉDITÉ LE 14/01/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2015

Forme juridique : SASU

DEPUIS LE 30/08/2025

Capital : 2 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC LIBOURNE 2015 B 00631

Siret : 809 954 696 00013

Code NACE : 4120A

Numéro caisse de congés payés : 7170247

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 133 497 654 V 001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 133 497 654 V 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2025

Raison sociale : ARTISANS DE GIRONDE

630 ROUTE DU BOUILH  
LES ROQUETTES  
33240 SAINT-ANDRE-DE-CUBZAC

Téléphone : 05 57 45 39 25

Portable : 07 81 81 52 64

Fax :

Site Internet : [www.artisansdegironde.com](http://www.artisansdegironde.com)

E-mail : [travaux@artisansdegironde.com](mailto:travaux@artisansdegironde.com)

Responsabilité légale :

BOURILLON LAURENT PRÉSIDENT

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Charpentier,Couvreur,Maçon,Menuisier,Plâtrier / Plaquiste)	19/04/2022

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	03/10/2024

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.

1/1